



MÉDECINS LIBÉRAUX
HAUTS-DE-FRANCE
NORD-PAS DE CALAIS / PICARDIE

Éducation Thérapeutique du patient

Permanence Des Soins

Télémédecine

Antibiorésistance

Prix de thèse

Bilan d'activité

CPTS

Révolution numérique

Télédermatologie

2018

MSP

Exercice coordonné

Zonage

Téléconsultation

Accompagnement de thèses

Obésité

Tumeurs cutanées

Vaccination

PTA

Médecine libérale

Prévention

ESP

Handicaps

Troubles du Spectre Autistique



4 DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS LIBÉRAUX DANS LA RÉGION

5 VOTRE URPS ET VOUS

- Une URPS connectée !
- Assurer une visibilité de l'URPS !
- Favoriser l'installation en libéral !
- Soutenir les futurs libéraux !

10 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Développer l'offre réalisée par des professionnels de santé libéraux de proximité

- Construire une équipe d'ETP de proximité libérale
- Construire et aider au déploiement de programmes d'ETP
- Soutenir les équipes dans la coordination de programmes d'ETP
- Sensibiliser à l'ETP
- Coordonner l'ETP en région

14 NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Contribuer à la révolution numérique en santé !

- Dossier Médical Partagé (DMP)
- Messageries sécurisées
- Télé expertise "en dermatologie"
- Téléconsultation
- Télésurveillance "des patients insuffisants respiratoires chroniques"

19 ORGANISATION DES SOINS

Veiller à la juste place des libéraux !

- Permanence Des Soins en Ambulatoire et en Établissements de Santé libéraux (PDSA et PDSES)
- Zonage
- Exercice coordonné : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- Coordinations professionnelles : Plateforme Territoriale d'appui (PTA)
- Liens ville-établissements
- Projets de Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)

24 RENFORCER LES BONNES PRATIQUES

- Groupes qualité
- Développement Professionnel Continu (DPC)

25 LUTTER CONTRE LES RUPTURES DE PARCOURS SANITAIRE

- Faciliter l'accès à la consultation et aux soins des personnes en situation de HANDICAP
- Alzheimer et maladies apparentées
- Troubles du Spectre Autistique (TSA)

28 RENFORCER LES PRATIQUES DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

- Cancer du col de l'utérus
- Conduites à risques et/ou addictions
- Obésité
- Rétinopathie diabétique
- Troubles visuels chez l'enfant
- Santé environnementale
- Vaccination des professionnels de santé

32 PARTENAIRE DES AUTRES URPS DE LA RÉGION

- Allaitement
- Cosmétiques et périnatalité
- AntibioGramme ciblé ECBU
- Risque cardio-vasculaire

34 PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES ACTIONS ET LA PLACE DES LIBÉRAUX DANS L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ !

36 ORGANIGRAMME

39 ÉTAT FINANCIER



Dr Philippe Chazelle
Président
URPS Médecins Hauts-de-France

Chers(ères) confrères,
Chers(ères) amis(ies),

C'est avec plaisir que je vous présente le bilan d'activité 2018 de votre URPS Médecins des Hauts-de-France qui témoigne du travail de votre Union pour poursuivre le déploiements des actions en cours depuis plusieurs années, mais aussi et surtout l'accompagner des révolutions professionnelles en train de s'opérer, tout en veillant à la juste place des médecins libéraux :

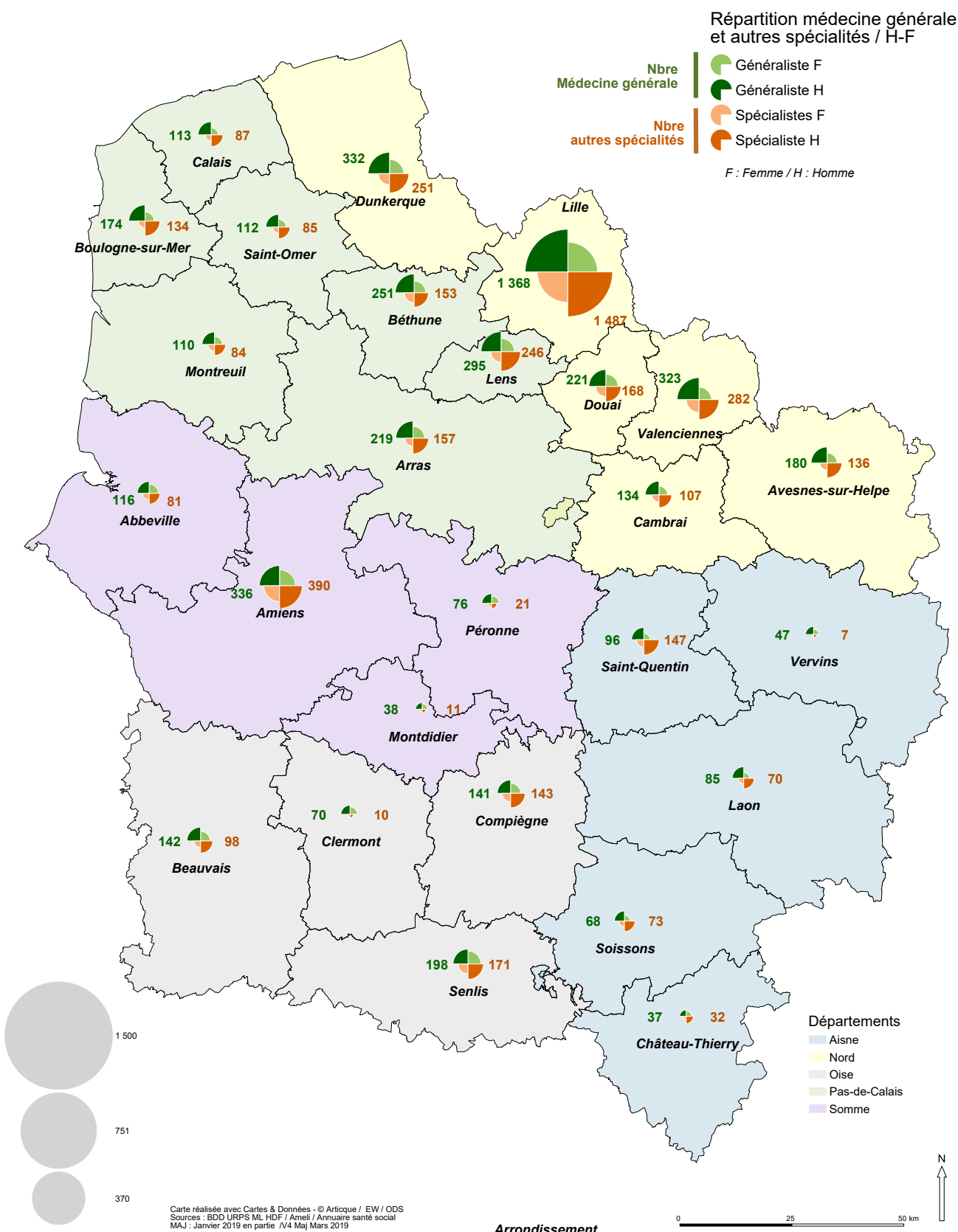
- révolution numérique avec le développement de la télémédecine, où l'URPS veille non seulement à ce que les données de santé restent la propriété du médecin et de ses patients, mais également à l'inter-opérabilité des systèmes proposés afin que le médecin ne soit pas le grand perdant d'un virage numérique qui serait alors chronophage. C'est dans cette optique que notre aide à la détection des tumeurs cutanées grâce à la télé-expertise en dermatologie, ou encore le démarrage de la télésurveillance des patients insuffisants respiratoires chroniques fonctionnent et rencontrent un retour très favorable des médecins utilisateurs ;
- révolution organisationnelle avec l'accompagnement des praticiens qui souhaitent s'impliquer dans les nouveaux modes d'exercices coordonnés (ESP-Equipes de Soins Primaires, MSP-Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et CPTS-Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) ou encore le développement des équipes d'Éducation Thérapeutique du Patient, dans le respect de la temporalité et des souhaits des libéraux de terrain, mais également la création des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) pour lesquelles nous avons œuvré pour que les professionnels de santé libéraux et les médecins gardent la main en étant majoritaires dans les gouvernances. Si l'Union a activement participé aux négociations essentielles pour la profession comme la Permanence Des Soins Ambulatoire (PDSA), la Permanence Des Soins en Établissements de Santé (PDES) ou encore premier zonage Hauts-de-France, l'insatisfaction reste de mise, et votre Union continuera à être mobilisée pour ne pas subir la gestion de la pénurie de moyens alloués et obtenir une réflexion de fond sur le niveau de densité acceptable par territoire.
- révolution culturelle avec le déploiement des 1ères actions initiées sous l'égide des Hauts-de-France pour améliorer les pratiques des professionnels sur des sujets prégnants comme la lutte contre l'antibiorésistance ou émergents comme l'impact environnemental sur la santé des enfants pendant leurs 1000 premiers jours (dès la conception).

Cette volonté politique se poursuit en 2019, les révolutions énoncées ci-dessus n'en étant qu'à leur début et nous voyons actuellement leur développement à une vitesse inimaginée. Le soutien de l'Union est d'autant plus important qu'il permet aux médecins de maintenir leur implication, de maîtriser les enjeux afin de continuer à peser dans les débats à venir...

Vous souhaitant bonne lecture.

Démographie des médecins en exercice libéral dans la région des Hauts-de-France

(par arrondissements)



Votre URPS et vous

Financement URPS Médecins Libéraux



8 000

Nouveaux utilisateurs sur le site internet

20 500

Pages vues sur le site internet

7

Alertes sanitaires publiées et envoyées :

- Cas groupés de rougeole en milieu étudiant
- Information sur l'épidémie EBOLA en République Démocratique du Congo – 2 envois
- Alerte canicule niveau orange
- Fiche hyponatrémie
- Manifestations des gilets jaunes (tableau des zones de blocage) – 2 envois

.....



50

Publications sur la page Facebook

.....

Une URPS connectée !



→ Site Internet

www.urpsml-hdf.fr



→ Facebook

www.facebook.com/URPSMedecinsHDF



→ Chaîne Youtube

www.youtube.com/channel/UCwqKSEyt8eVQxy0wKV8iznA



→ **Veille et alerte sanitaire :** suivie par différentes instances régionales, le but est d'identifier rapidement un signal sanitaire ou environnemental mettant en jeu la santé de groupes de population et d'y répondre sans délai afin de limiter l'impact de la menace détectée. Votre URPS, en tant que partenaire sur ce dispositif, diffuse par mail aux médecins et sur le site Internet, des informations pertinentes sur les situations de crise ou d'urgence sanitaire.

Pensez à nous communiquer votre adresse mail si vous souhaitez bénéficier de ce service :
emmanuelle.werbrouck@urpsml-hdf.fr

Attention :
Cette adresse ne sera jamais communiquée à des tiers.

Assurer une visibilité de l'URPS !

→ 5 Bulletins d'information



→ 1 Bilan d'activité



→ 2 congrès de médecine générale :

assurer une présence sur les 2 grands congrès de médecine générale de la région afin de discuter avec les libéraux de terrain et présenter nos actions.

FORMATHON
24 et 25 mars 2018

JRM
5 et 6 octobre 2018



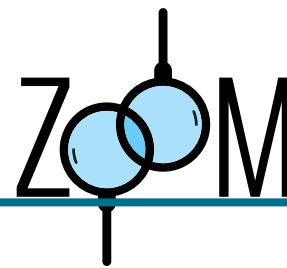
→ Communication orale ou affichée dans divers congrès : afin de valoriser nos actions et faire la promotion de la médecine libérale :

- **AFDET** : « L'Éducation Thérapeutique du Patient à l'épreuve de la réalité – Renforcer l'accessibilité des programmes d'ETP de proximité aux personnes en situation de handicap – Une expérimentation en région Hauts-de-France »
- **Journée Dermatologiques de Paris** : « Téléexpertise en dermatologie – Une réponse aux besoins des dermatologues et médecins généralistes en cas de suspicion de tumeur cutanée – Retour d'expérience en Région Hauts-de-France »
- **Congrès européen de télémedecine**
- **Journées Nationales des URPS Médecins Libéraux à la Baule** : Journée de réflexion, avec des personnalités d'horizons différents, sur l'avenir de la médecine libérale
- **Soirée EPU – Strasbourg** : « Télé expertise en dermatologie »
- **Soirée EPU – Lyon** : « Télé expertise en dermatologie »

→ **Visites aux cabinets** : afin que vous puissiez avoir une vision des activités que votre URPS conduit et que nous puissions avoir une idée de vos besoins pour envisager nos futures actions, les attachés d'information déployés par votre URPS se déplacent au sein de vos cabinets afin d'échanger avec vous.

→ **Présence dans la presse** : grâce à la qualité de nos actions:

- **Hospimédia – 21 juin 2018** : "Le déploiement de la télémedecine dans les hauts-de-France s'appuie sur les retours d'expériences"
- **Hospimédia – 11 octobre 2018** : "La télésurveillance sur l'insuffisance respiratoire est expérimentée en Hauts-de-France"
- **L'Aisne Nouvelle – 3 décembre 2018** : "La Vallée au blé – L'EHPAD expérimente la téléconsultation"



JOURNÉE TÉLÉMÉDECINE ET E-SANTÉ !

Le 14 juin 2018, votre URPS* a organisé la 1^{ère} journée d'échange, à destination des professionnels de santé libéraux sur ce qu'est la télémédecine et ce qu'elle peut apporter à leurs pratiques. Des professionnels de santé de toutes les régions sont ainsi venus expliquer leurs projets.



200

Participants

**Intervenants
nationaux
et internationaux**

Téléexpertise en dermatologie

URPS Médecins Hauts-de-France
URPS Médecins Île-de-France

Téléconsultation en médecine générale

URPS Médecins Grand-Est

Télesurveillance des insuffisances cardiaques

URPS Infirmiers Hauts-de-France

Geco Plaies

URPS Médecins Océan Indien

Institutions présentes qui sont intervenues à propos des cadres législatifs

Société Française de Télémédecine
Sant&Numérique Hauts-de-France
Assurance Maladie
Agence Régionale de Santé

Portail patient et professionnel

Agence e-santé Luxembourg

Plateforme Territoriale d'Appui Santé Landes

URPS Médecins Aquitaine

** en association avec les autres URPS de la région Hauts-de-France (Biologistes, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-podologues, Pharmaciens et Sage-femmes) et avec le soutien de l'ARS, du Conseil Régional, de la CN URPS, de France Assos Santé, de Sant&Numérique - Groupement d'Intérêt Public, et de l'Assurance Maladie*



Favoriser l'installation en libéral !

Votre URPS, essaye de donner envie aux jeunes médecins de s'installer en libéral et de les y aider !

→ **Guichet unique** : le but est de faciliter l'installation en libéral des médecins en réunissant dans un même lieu et au même moment tous les organismes qui accompagnent les futurs professionnels installés dans leurs démarches (les URPS Médecins Libéraux, l'ARS, le Conseil Départemental de l'Ordre des médecins, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'URSSAF (et Aisne Initiative dans l'Aisne)).

En 2018, **43** professionnels de santé ont été accueillis dont :



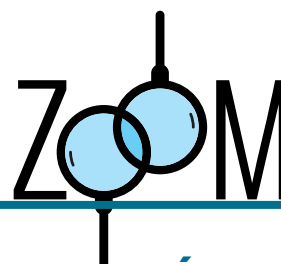
15
médecins

En 2018, le guichet unique était expérimenté dans l'Aisne. Il y en a désormais un par département.

→ **Séminaire d'accueil des internes** :

l'objectif est d'établir un premier contact avec les internes, de leur présenter l'URPS et ses actions : 10 octobre 2018

Co-organisé par l'ARS, le Conseil Régional et la faculté de médecine d'Amiens



JOURNÉES DE L'INSTALLATION EN LIBÉRAL !

L'objectif de ces journées est de présenter l'exercice libéral et de répondre aux interrogations des futurs et jeunes médecins de la région, pour leur permettre d'appréhender plus sereinement leur avenir professionnel.

Quelques exemples de thématiques : Formalités administratives, modes d'exercice en libéral, aspects juridiques et financiers, mesures favorisant l'installation, etc.

Amiens
31 mai 2018

95
Participants



Co-organisé par l'URPS Médecins Libéraux, le syndicat représentant les internes (SAPIR-IMG) et le Département de Médecine Générale de l'UFR de médecine d'Amiens

Lille
10 novembre 2018

76
Participants



Co-organisé par l'URPS Médecins Libéraux, l'association des internes de médecine générale (AIMGL), l'association des jeunes médecins installés et remplaçants (NorAGJIR) et l'Agence Régionale de Santé.



Soutenir les futurs libéraux !



→ **Accompagnement de thèses :** pour favoriser la recherche impliquant le monde libéral, votre URPS accompagne les internes en vue de faciliter la réalisation de thèses. Ces études permettent de contribuer à l'amélioration des connaissances dans trois domaines clés :

- o La prévention et le dépistage
- o L'organisation des soins
- o L'amélioration des pratiques médicales.

Cet accompagnement peut comprendre l'envoi de questionnaires à un panel de médecins de la région, la mise à disposition d'un logiciel d'analyse pour les études qualitatives ou quantitatives, ainsi qu'un accompagnement sur l'utilisation de ces logiciels ou encore le financement de transcription d'entretiens.

Depuis 2008, **144** internes ont bénéficié de cette aide :



7

internes en 2018



→ **Prix de thèse :** votre URPS organise un prix de thèse, accessible aux jeunes médecins de la région, toutes spécialités et facultés confondues, ayant soutenu une thèse, sur des sujets liés à :

- o La prévention et le dépistage
- o L'organisation des soins
- o L'amélioration des pratiques médicales.



23

thèses reçues en 2018

En 2018, **3** thèses primées :

1

2 000 euros

Julia Tarragon

« Comment aborder l'orientation sexuelle des patients consultant en médecine générale : étude qualitative réalisée dans les Hauts-de-France »

2

1 500 euros

Chloé Laby

« La prévention chez les médecins généralistes de la région Hauts-de-France »

3

1 000 euros

Benjamin Bost

« Évaluation de la prescription d'une imagerie cérébrale devant une céphalée aiguë non traumatique de l'adulte en médecine générale - Étude menée auprès des médecins généralistes de Picardie »

Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Développer l'offre réalisée par des professionnels de santé libéraux de proximité

Financement Agence Nationale Développement Professionnel Continu (ANDPC) et ARS
En partenariat avec l'inter-URPS

Votre URPS, en partenariat avec les 9 autres URPS* des professionnels de santé libéraux de la région, forme et accompagne les équipes de proximité libérales qu'elles soient en équipes de soins primaires ou non.

Construire une équipe d'ETP de proximité libérale

Répartition des équipes éducatives en 2018



30

équipes éducatives de 1^{er} recours formées et déployant des programmes ETP dans la région

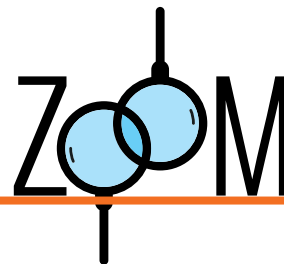
5

nouvelles équipes en 2018
Aulnoye Aymeries, Frais Marais, La Capelle, La Gorgue et Le Nouvion en Thiérache

2

sessions de "rattrapage"
Pour permettre à des professionnels de santé libéraux d'intégrer des équipes éducatives déjà formées

* les 9 autres URPS de la région : Biologistes, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-podologues, Pharmaciens et Sage-femmes



CONSTRUIRE ET AIDER AU DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES D'ETP

Construction de programmes d'ETP au bénéfice des équipes pluridisciplinaires formées.

5 à 6

Ces programmes s'inscrivent en complémentarité de ceux déployés par les autres offreurs d'ETP.

séances éducatives collectives
par programme

4 programmes sont autorisés et déployés :



« Le diabète ... dialoguer, partager, apprendre ensemble » :
destiné aux patients adultes présentant un diabète de type 2 non compliqué

Créé depuis 2011
28 équipes



« Lib'Air » :
destiné aux patients atteints d'une BPCO non compliquée en stade I et II

Créé depuis 2015
6 équipes



« Moi, mon corps et mes envies » :
destiné aux enfants présentant un surpoids ou à risque d'obésité, non compliqué, âgés de 7 à 9 ans

Créé depuis 2015
11 équipes



« Prendre à coeur » :
destiné aux personnes présentant un risque cardio vasculaire élevé

Testé en 2018
5 équipes

3 nouveaux programmes en cours de conception :



Patients adultes en situation d'obésité ayant bénéficié d'une **chirurgie bariatrique**



Proches et aidants des personnes concernées par la **maladie d'Alzheimer**



Personnes atteintes de cancer et concernées par un **traitement par chimiothérapie orale pris à domicile**

Soutenir les équipes dans la coordination de programmes d'ETP

Organisation :

- de **sessions de formation** dédiées à la coordination de programmes d'ETP ;
- d'**entretiens de suivi** auprès des coordonnateurs de programmes, afin d'évaluer avec eux leurs pratiques et d'identifier des besoins nécessitant une intervention ;

- de **journées d'appropriation** permettant aux professionnels de renforcer leurs connaissances sur la thématique et de s'approprier le contenu pédagogique du programme d'ETP.

2 journées d'appropriation en 2018 :

Armentières
29 septembre 2018

7 équipes éducatives

43 professionnels de santé



Maubeuge
11 octobre 2018

5 équipes éducatives

40 professionnels de santé



Sensibiliser à l'ETP

Pour soutenir les équipes éducatives et renforcer leur lien avec les professionnels de santé du territoire, votre URPS a développé, un programme de sensibilisation à l'ETP (10h). L'objectif de cette démarche est d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé libéraux à l'ETP, l'idée étant de les motiver à s'investir dans une démarche éducative auprès de leurs patients. Pour répondre aux différents degrés de motivation des professionnels de santé, 2 étapes successives complémentaires ont été élaborées :

1. « Une soirée d'information/sensibilisation » (3h), qui a pour but de susciter l'intérêt des participants à l'égard de l'éducation thérapeutique du patient.

2. « Une journée de formation/sensibilisation » (7h), dont l'objectif est de permettre aux professionnels de santé d'engager un projet éducatif et d'en assurer le suivi.

2

soirées en 2018
Calais et Outreau



Coordonner l'ETP en région

→ **Rencontres avec les différents acteurs :** Des rencontres ont été organisées entre les 3 recours d'ETP afin d'identifier les programmes de chacun et de s'articuler ensemble sur la complémentarité des offres proposées.

3 rencontres en 2018 :



→ **Convention de partenariat avec COPEPPI** (Coordination pour la Prévention et l'Éducation du Patient en Picardie) :

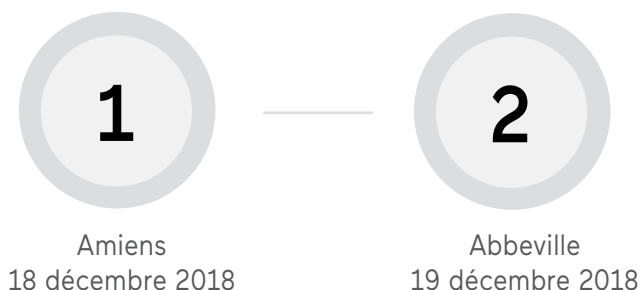
COPEPPI est une association Loi 1901 dont les missions sont les suivantes :

- Promouvoir et coordonner les actions relatives à la prévention et l'éducation du patient
- Constituer un pôle de ressources, de formation et de recherche en prévention et en éducation du patient
- Mener des actions de communication et de partenariat.

Elle est constituée de 8 Pôles de Prévention et d'Éducation du Patient situés dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

COPEPPI et votre URPS travaillent en complémentarité, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé, pour que l'accès à l'ETP soit le plus large possible.

2 rencontres en 2018, avec les professionnels des Pôles de Prévention et d'Éducation du Patient en Picardie afin de débuter « l'opérationnalisation » :



Finalisation de la **convention**, remise à l'Agence Régionale de Santé

Numérique et systèmes d'information

Contribuer à la révolution numérique en santé !

Dossier Médical Partagé (DMP)

Financement URPS Médecins Libéraux



Le Dossier médical partagé est un service en ligne destiné à améliorer la prise en charge des patients et la coordination des soins en facilitant le recueil et le partage des informations utiles au suivi du patient entre les professionnels de santé libéraux et hospitaliers.

Votre URPS souhaite éviter que les erreurs antérieures ne soient reproduites. Ainsi, outre la reconnaissance du rôle du médecin libéral dans la création et le suivi du DMP, le dossier doit être simple, ergonomique et rapide à utiliser. Il doit, de plus, répondre aux attentes des futurs utilisateurs (structuration du Volet Médical de Synthèse).



En 2018, votre URPS :

- a organisé et participé à plusieurs **réunions avec les partenaires** du projet (CPAM de la Somme, Sant& Numérique Hauts-de-France, les URPS de la région) ;
- a participé au **comité de pilotage** du déploiement du DMP dans la région.

Messageries sécurisées

- ➔ **Messageries sécurisées et Messagerie Sécurisée de Santé à portée Régionale (MSSR) :** L'objectif est d'encourager et favoriser toutes les initiatives visant à permettre l'utilisation des messageries sécurisées par les médecins libéraux, sans faire la promotion d'une messagerie par rapport à une autre.

Financement URPS Médecins Libéraux

- Participation à diverses instances, en particulier concernant le projet de Messagerie Sécurisée Santé Régionale (MSSR) ;
- **Élaboration d'une fiche ressource présentant les 2 offres principales : Apicrypt et MSSanté.**



➔ Transmission de la lettre de liaison et des résultats de biologie médicale :

Votre URPS a travaillé en coordination avec l'ARS, la CPAM de la Somme, l'URPS Infirmiers, l'URPS Biologistes et le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-santé Picardie, en réponse à l'appel à projets de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) portant sur « l'usage de messageries sécurisées intégrées à l'espace de confiance MSSanté dans la transmission électronique de la lettre de liaison et des résultats d'examen de biologie médicale ».

Financement URPS Médecins Libéraux

➔ PREDICE (Programme régional de transformation digitale du système de santé) :

Programme commun à l'ensemble des professionnels de santé libéraux, des établissements sanitaires et médico-sociaux qui a pour ambition d'offrir à l'ensemble des acteurs du système de santé un bouquet de services numériques : mise en relation, coordination, télémédecine. PREDICE est un projet de plateforme intégrée de collaboration, de services et d'interopérabilité des systèmes d'information en santé : un portail régional unique et sécurisé qui permet l'amélioration en parcours des prises en charge, en accédant à des informations inter-échangeables entre divers professionnels et acteurs de santé, autour du patient et du médecin traitant.

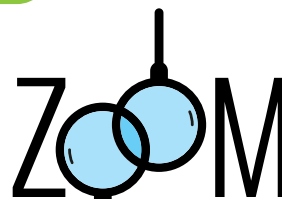
Financement ARS



Télé expertise "en dermatologie"

Vous souhaitez vous former à la télé expertise en dermatologie ? Répondez au questionnaire :

www.urpsml-hdf.fr/teledermatologie/



DÉTECTION DES TUMEURS CUTANÉES



L'URPS Médecins a mis en place un projet de téléexpertise en dermatologie libérale pour faciliter la détection de tumeurs cutanées pour les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme. Cette expérimentation entre médecins libéraux est une innovation importante. En effet, seul 4 % des projets de télémédecine sont extrahospitaliers (DGOS, 2014).

Les points forts de cette action sont :

- La mise en place d'un service support pour les utilisateurs
- La mise à disposition du matériel
- L'indemnisation des médecins : 14 euros en plus de sa consultation pour les médecins généralistes et 46 euros pour l'avis ponctuel du dermatologue
- Des évolutions techniques : solution de télé expertise utilisable sur smartphone, tablette ou ordinateur.



application
Sant&Mob

Le but :

- Diminuer les délais d'accès au dermatologue
- Faciliter les échanges entre confrères
- Reconnaître le rôle essentiel du médecin généraliste dans la détection des tumeurs cutanées.

plus de **750**
avis rendus
depuis le lancement



200 médecins généralistes
27 dermatologues

libéraux formés depuis le début

Financement URPS Médecins Libéraux et ARS

→ Plateforme de e-learning

*Financement URPS Médecins
Libéraux et OGDPC*



150 médecins généralistes

libéraux formés à la télé expertise en
dermatologie pour la détection de tumeurs
cutanées en 2018

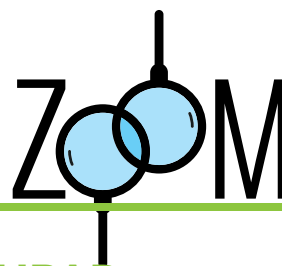
Téléconsultation

→ Téléconsultation en médecine générale

générale : L'expérimentation de la téléconsultation sur le territoire du Liancourtois a démarré en 2018.

Au programme : Formation des acteurs, mise en place de l'organisation médico-technique, accompagnement et rémunération des acteurs, évaluation du dispositif et recommandations.

Financement URPS Médecins Libéraux et ARS



TÉLÉCONSULTATION EN EHPAD Présentation au Président de la République



7 novembre 2018

Visite du Président de la République Emmanuel Macron
et de la Ministre de la santé Agnès Buzyn

à l'EHPAD* de Rosoy-sur-Serre dans l'Aisne

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

En présence du Dr Chazelle (Président de votre URPS), le Dr Tréhou (Rapporteur de la commission "Offre de soins" de votre URPS) a réalisé une **démonstration de téléconsultation avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Guise.**

Financement URPS Médecins Libéraux

Télésurveillance "des patients insuffisants respiratoires chroniques"

Financement URPS Médecins Libéraux et ARS

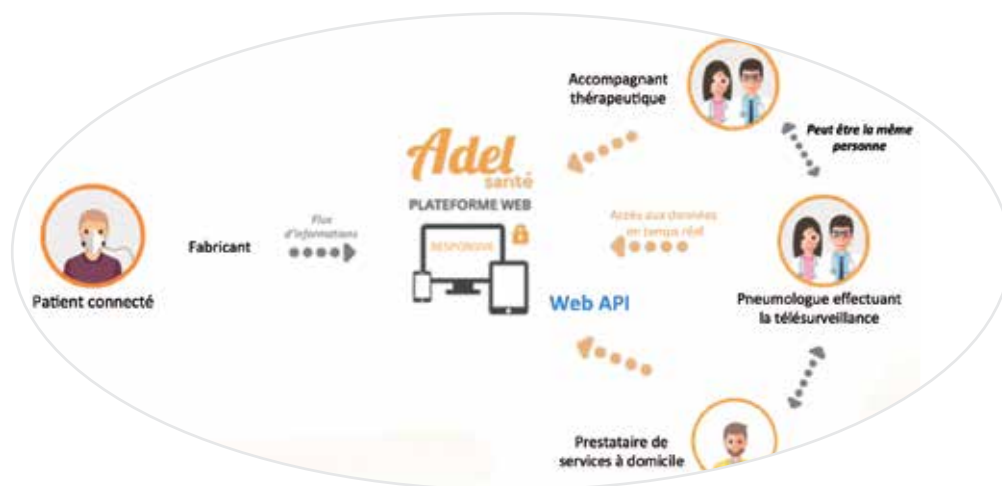
En partenariat avec les pneumologues exerçant en cabinet et en établissements de santé privés et publics de la région, votre URPS expérimente la télésurveillance à domicile des patients insuffisants respiratoires chroniques.

L'hétérogénéité des plateformes, non interopérables entre elles, est un frein au déploiement de la télésurveillance en pneumologie car elle contraint les pneumologues à devoir s'approprier le fonctionnement de plusieurs plateformes pour assurer le suivi de leurs patients.

Le projet a pour ambition de **fédérer la communauté pneumologique autour d'une solution métier unique**. Cette démarche présente plusieurs avantages :

- Un **accès simple pour les pneumologues** aux informations utiles à la prise en charge de leurs patients télésuivis ;
- Un **portail unique pour les praticiens**, quel que soit le prestataire ou le fabricant du matériel de Ventilation Non Invasive (VNI) ;
- Un **maintien des collaborations existantes entre pneumologues, prestataires et fabricants** du matériel de VNI en permettant à l'ensemble des prestataires d'accéder à la plateforme de télésurveillance ;
- Un **algorithme commun et évolutif dans le temps**, validé par et pour la communauté pneumologique ;
- Une **exploitation des données par la communauté médicale et les partenaires du projet**, grâce à l'obtention de données médicales homogènes et comparables à l'échelle de l'ensemble de la région.

La solution retenue est la plateforme de télésurveillance AdelSanté. Cette plateforme collecte et agrège les données de santé issues des dispositifs médicaux communicants pour les mettre à disposition des médecins, des patients et des prestataires de santé à domicile (PSAD).



1

1^{ère} phase de déploiement

Portée par le Dr François Jouniaux (pneumologue)

Réalisée au service de pneumologie de l'hôpital privé La Louvière

Prise en charge des patients le 1^{er} octobre 2018

2

2nde phase de déploiement

Piloté par Sant&Numérique Hauts-de-France*

Réalisée début 2019

* Groupement d'Intérêt Public, dont les membres sont exclusivement des professionnels de santé ou leurs représentants, a pour objet d'accompagner le déploiement des dispositifs numériques, notamment dédiés à la télémédecine, toujours dans une logique de cohérence numérique régionale.

Organisation des soins

Veiller à la juste place des libéraux !

Permanence Des Soins (PDS)

Financement URPS Médecins Libéraux

→ Permanence Des Soins en Ambulatoire (PDSA) :

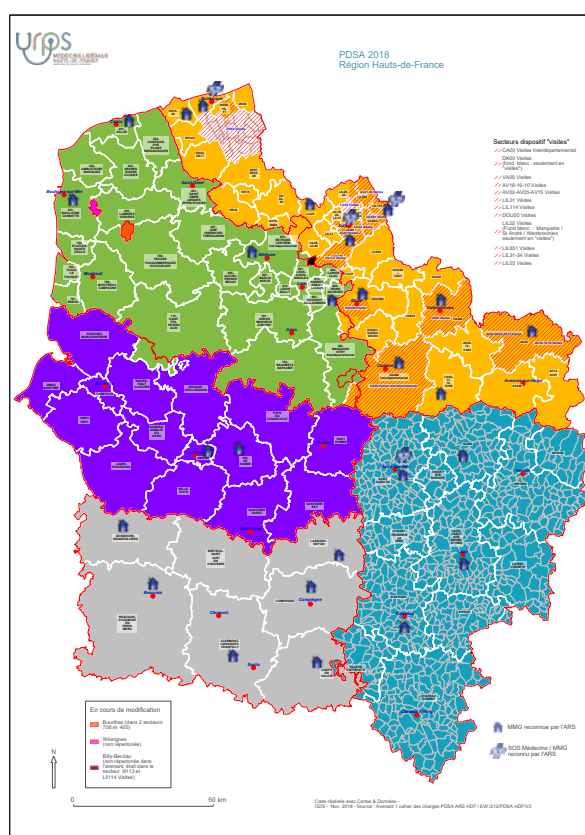
Négociation du nouveau
cahier des charges
Hauts-de-France

Travail sur la **sectorisation** dans le Nord et le Pas-de- Calais

Production d'un **avis sur le cahier des charges** diffusé à tous les médecins

Production d'un
avis sur l'avenant
1 (paru en octobre et
modifiant les secteurs et
la reconnaissance des
Maisons Médicales de
Garde)

Retrouvez en téléchargement sur le site Internet, tous les documents :
www.urpsml-hdf.fr/cahier-des-charges-pdsa/



→ Permanence Des Soins en Établissements de Santé libéraux (PDSES) :

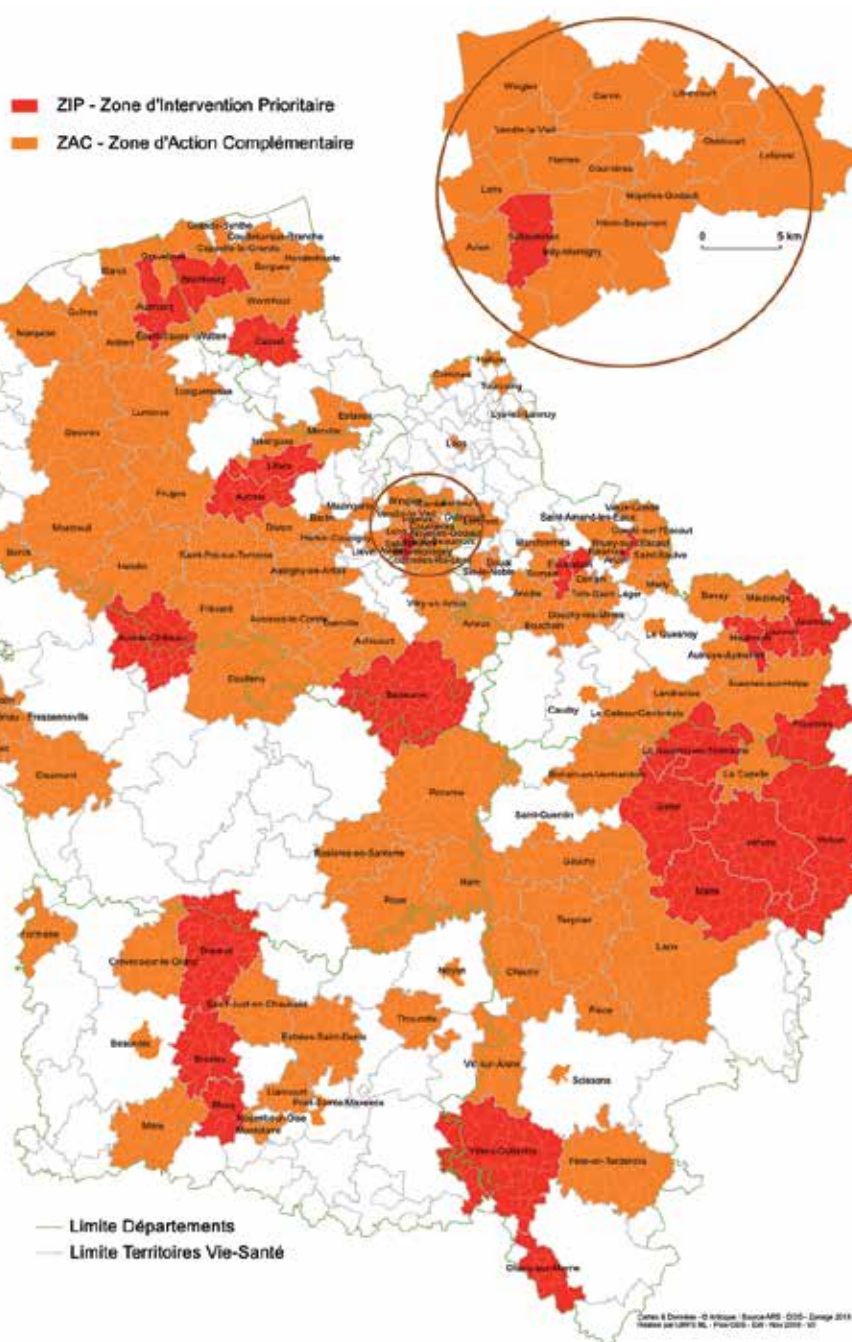
Concertation lancée en
février 2018

Participation aux réunions territoriales et régionales

Zonage

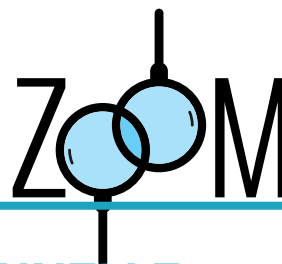
Financement URPS Médecins Libéraux

Votre URPS a été associée sur le nouveau zonage. Il n'en demeure pas moins que les objectifs imposés, fixés nationalement, et notamment le nombre d'habitants éligibles en ZIP et en ZAC, ont contraint les acteurs régionaux à gérer la pénurie plutôt qu'à avoir une réflexion de fond sur le niveau d'une densité médicale acceptable par territoire. La méthode nationale a été appliquée avec dérogation dans les Hauts-de-France. Le classement des Territoires de Vie Santé (TVS) a été réalisé sur la base de leur niveau de dotation en offre de soins et en besoins de santé comparativement aux taux régionaux.



Exercice coordonné : CPTS

Financement URPS Médecins Libéraux et ARS



COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS)

Dans le cadre de ses missions, votre URPS aide les professionnels de santé qui le souhaitent dans leurs démarches de création d'une CPTS :

Organisation de **réunions d'informations**

Aide à l'écriture de **tout projet** de CPTS



Un **guide pratique** a été rédigé en Inter-URPS*

Il est téléchargeable sur le site de votre URPS



6

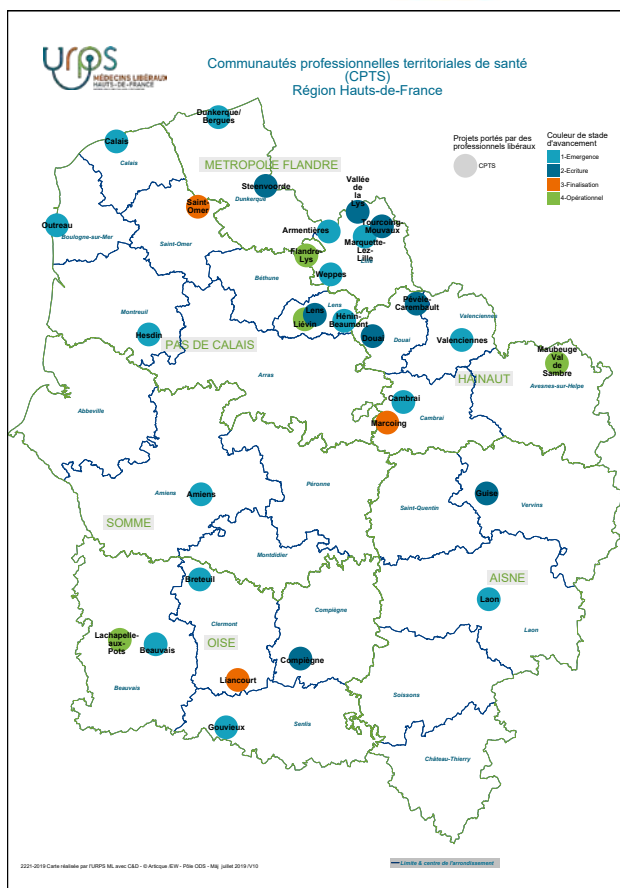
réunions d'information sur les territoires en 2018 :

La Chapelle-aux-Pots
Haut Escaut (2 réunions)
Saint Omer
Liancourt
Armentières

Votre URPS a aidé à l'écriture de :

3 projets

La Chapelle-aux-Pots
Haut Escaut
Liancourt



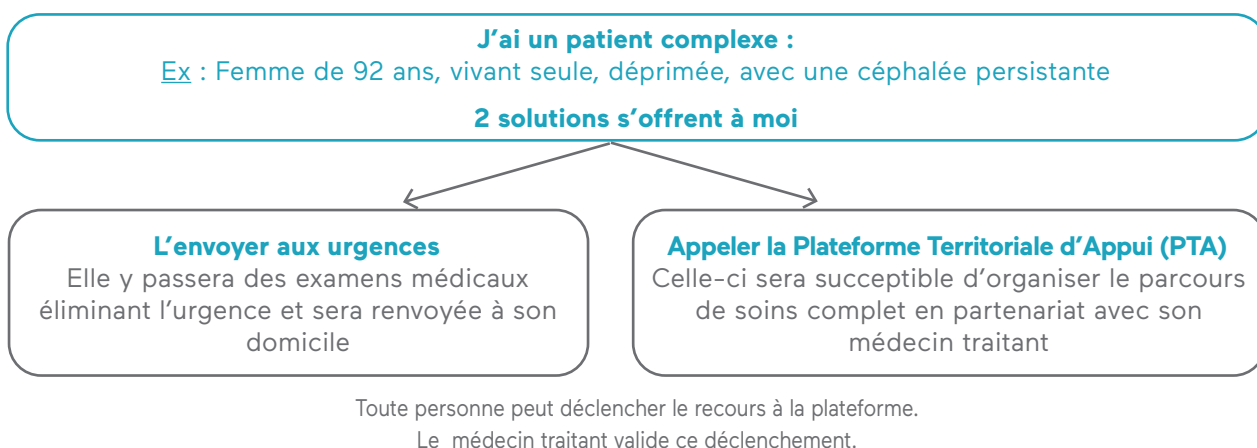
* Inter-URPS = les 10 URPS de la région : Biologistes, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-podologues, Pharmaciens et Sage-femmes

Coordinations professionnelles : PTA

Financement URPS Médecins Libéraux



La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) propose ses services aux professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux et en particulier aux médecins traitants, qui rencontrent une situation complexe avec leurs patients (patients qui présentent des pathologies elles-mêmes associées à des problèmes sociaux, psychosociaux ou économiques, face auxquels un soutien est nécessaire).



Votre URPS :

a travaillé sur le **cahier des charges** des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) (publié en avril) **pour s'assurer que la gouvernance soit majoritairement libérale** (ce qui est le cas, 51% des voix aux libéraux)

accompagne des porteurs de projets pour s'assurer que les besoins des libéraux soient bien pris en compte (diffusion et traitement de questionnaires aux libéraux)

9 projets accompagnés

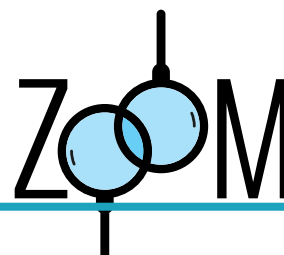
Liens ville-établissements

Financement URPS Médecins Libéraux

L'objectif est de renforcer les liens ville-établissements et de mettre en place des comités ville-cliniques.

3
établissements rencontrés en 2018

Ramsay Métropole
 Clinique Anne d'Artois
 Clinique des 2 Caps



MAISONS DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLES (MSP)

Votre URPS accompagne :

Phase

1

les médecins libéraux qui se posent la question de l'opportunité d'un projet de maison ou de pôle de santé :

Organisation de **soirées de sensibilisation aux concepts d'équipes de soins primaires et de pôles et maisons de santé**



Pour permettre aux professionnels de **disposer d'une information claire et synthétique** sur le sujet

Réalisation d'**études d'opportunité et de faisabilité**, qui constituent le travail préparatoire avant de démarrer l'écriture du projet de santé

Il s'agit de **réaliser un état des lieux de l'offre de santé et de l'état de santé sur un territoire** ce qui nécessite de contacter l'ensemble des professionnels du territoire

3 soirées en 2018

Saint Omer
Liancourt
Armentières

3 diagnostics en 2018

- Blendecques (115 professionnels contactés) : une équipe identifiée sur le territoire
- Hirson (79 professionnels contactés) : des professionnels de santé ont souhaité poursuivre la démarche vers un exercice coordonné
- Guignicourt (25 professionnels contactés) : professionnels de santé ont souhaité s'engager dans un exercice coordonné

Phase

2

les équipes qui souhaitent concrétiser ce projet

écriture d'un **projet de santé**

Votre URPS favorise également l'adéquation entre les besoins démographiques et les possibilités de développement des pôles de santé pluriprofessionnels, tout en favorisant une bonne interaction avec l'offre de soins de 1^{er} et 2nd recours et les établissements médicosociaux.

10 projets accompagnés en 2018

Jeumont, Blendecques, Auchel, Liancourt, Auneuil, Hirson (2 projets), Guignicourt, Rozoy-sur-Serre et Vervins

1 atelier d'aide à l'écriture

avec les représentants des équipes de Liévin, Anzin-St-Aubin/Ste Catherine

Renforcer les bonnes pratiques

Groupes qualité

Financement ARS



Votre URPS est partenaire de l'Association Groupes Qualité (qui porte les Groupes Qualité de la région et perçoit un financement de l'ARS). Elle est en charge du suivi administratif et financier de l'association.

La démarche des Groupes Qualité a pour objet de **permettre aux médecins généralistes d'un même secteur géographique (canton, quartier, commune, ...) de se rencontrer régulièrement pour échanger et développer une démarche réflexive sur leurs pratiques quotidiennes sur un thème prédéfini**. Depuis 2014, ils peuvent être étendus aux professionnels paramédicaux lorsque la thématique de la séance le justifie, ceci pour répondre à la problématique de coordination des soins.

10 groupes se sont réunis en 2018

Saint Omer, Pernes (*arrêt en juin 2018*),
Cambrai, Amiens, Guise / Le Nouvion,
Guise / Vervins, Sissonne, Compiègne Le
Néphron, Compiègne Saint-Côme, Bury,
Noailles

Les groupes ont rassemblés,

122 professionnels de santé dont :



environ **90**
médecins généralistes



5
internes de médecine générale

Thèmes traités en 2018 :

- Refus de vaccination (*d'un professionnel de santé, d'un agent d'établissement de santé en relation avec les patients, d'un patient ou d'un parent d'un enfant*),
- Surpoids de l'enfant (*dépistage et prévention*),
- Insuffisance rénale chronique,
- Situations complexes,
- Dépistage du cancer du col de l'utérus,
- Soins palliatifs (*accès aux réseaux*)

Développement Professionnel Continu (DPC)

Réservé à la formation d'équipes de 1^{er} recours en Éducation Thérapeutique du Patient et non à des formations individuelles, l'agrément DPC (Développement Professionnel Continu), obtenu par l'URPS Médecins Hauts-de-France, par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC), lui permet de déployer des formations auprès des professions suivantes : Médecins, Paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, infirmiers, orthophonistes), Pharmaciens et Sages-Femmes. Le but est de **former et d'accompagner les équipes libérales de proximité qu'elles soient en équipes de soins primaires ou non**.

Lutter contre les ruptures de parcours sanitaire

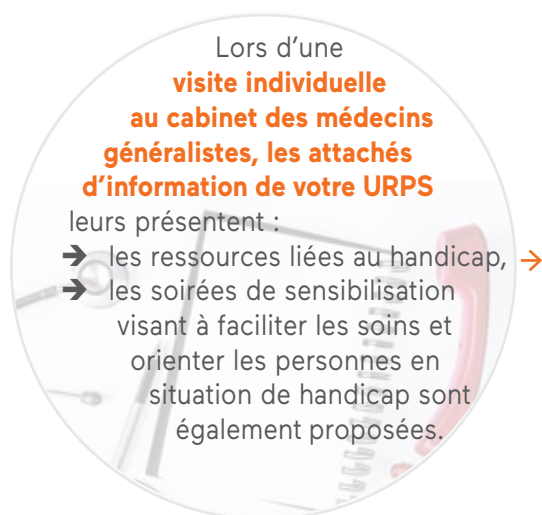
Faciliter l'accès à la consultation et aux soins de personnes en situation de certains HANDICAPS

Lors de sa participation aux travaux d'élaboration du PRAPS PH (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes en situation de Handicap) de la région des Hauts-de-France, les échanges ont montré des difficultés de prise en charge de personnes pour certains handicaps, tant pour les patients que leur entourage.

Votre URPS a donc engagé une réflexion afin de faciliter l'accès aux soins de ces personnes en situation de handicap.

Partenaires : les URPS de la région, le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI)

→ Ressources liées au handicap :



À l'issue de chaque visite, l'attaché d'information remet au médecin généraliste une **fiche ressource territorialisée**. Celle-ci **recense les ressources (SSIAD PH, SAVS et SAMSAH) disponibles sur le territoire**, et précise leur mode de prescription, leur mission, et la composition de leur équipe. Elle recense également **les dispositifs spécialisés** tels que le Réseau Sourds et Santé, les Centres Ressources Autismes, le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique.



1 387 médecins généralistes contactés en 2018

dont **1 023** avec lequel un entretien a été réalisé

sur les zones de proximité de : Cambrai, Lille, Roubaix-Tourcoing, Montdidier, Péronne, et les arrondissements de Amiens, Abbeville, Beauvais et Clermont

Depuis le début de l'action en 2014, 4 396 médecins contactés et 3 227 entretiens réalisés

Financement ARS

SOIRÉES "FACILITER LES SOINS ET ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"



Des soirées de sensibilisation des professionnels de santé libéraux sont organisées et portent sur « faciliter les soins et orienter les personnes en situation de handicap », et plus particulièrement :

Sensibiliser les professionnels de santé libéraux de la région sur les **spécificités de prise en charge de certains handicaps**

Présenter aux professionnels de santé les outils et ressources existantes pouvant **améliorer la prise en charge médicale** des personnes en situation de handicap

Renforcer le dialogue entre les professionnels de santé et les personnes en situation de handicap

6 soirées en 2018

sur les territoires de Saint-Quentin/Vervins, Béthune/Bruay, Boulonnais, Sambre-Avesnois, Cambrésis et Dunkerquois



135 professionnels de santé sensibilisés en 2018 dont :

26 médecins généralistes et **7** spécialistes

Depuis le début de l'action en 2017, 159 professionnels sensibilisés

Financement URPS Médecins Libéraux

Partenaires : les URPS de la région, le CREA, France Asso Santé, les 5 Maisons Départementales des Personnes Handicapées de la région (MDPH)

→ Ma S@nté 2.0 :

Le projet «Ma S@nté 2.0» doit favoriser l'autonomie en santé des personnes en situation de certains handicaps (enfants comme adultes, accompagnés ou non par des établissements et services médico-sociaux...). Il doit pour cela s'appuyer sur des outils de prévention, d'information, des séances d'éducation thérapeutique et des actions de coordination aux soins adaptées aux capacités d'autodétermination des personnes : jeux interactifs, mallette à destination des professionnels, des personnes et des aidants, etc.

Financement URPS Médecins Libéraux

Partenaires : Unions départementales des associations et amis de personnes en situation de handicap mental (UDAPEI)

Alzheimer et maladies apparentées



L'action consiste en une **visite individuelle au cabinet des médecins généralistes et neurologues libéraux, par un attaché d'information de votre URPS.**

Dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme.

Cette visite permet de revoir l'**optimisation des prescriptions chez les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées à un stade léger ou modéré.**

→ Cette prescription permet l'intervention des Equipes Spécialisées Alzheimer Domicile (ESAD).

Sur le secteur de Péronne, une nouvelle ressource a également été présentée : Equipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation A Domicile (ESPRAD). Elle est destinée aux personnes atteintes de sclérose en plaques, maladie de Parkinson ou apparentée.



292 médecins rencontrés en 2018

sur les territoires des ESAD de :

- Abbeville, Acheux en Amiénois, Airaines et Amiens/Montdidier (*Zones couvertes*)
- Crèvecœur-le-Grand, Froissy, Péronne et Saint Erme (*Missions encore en cours au 31/12/2018*)

Troubles du Spectre Autistique (TSA)



Votre URPS organise des **soirées de sensibilisation** pluri professionnelles et territorialisées, en lien avec les associations locales de FMC / EPU.

L'objectif est d'**améliorer les pratiques des professionnels de santé de proximité en matière de repérage et prise en charge précoces du Trouble du Spectre Autistique (TSA) notamment chez l'enfant**

→ En intervenant au plus tôt auprès de l'enfant avec Trouble du Spectre Autistique, il est maintenant possible de diminuer ces troubles et de développer durablement sa capacité d'autonomie. Par ailleurs, suite au 2^{ème} Plan Autisme, il a été mis en évidence la possibilité d'intervenir à un âge plus précoce, dès 18 mois, sans forcément attendre une confirmation diagnostique (qui n'aura lieu qu'aux alentours de 3 ans) grâce à des interventions spécifiques à mettre en œuvre.

5 soirées en 2018

sur les territoires de Amiens-Abbeville, Roubaix-Tourcoing, Béthune-Bruay, Arrageais et Oise Ouest



248 professionnels de santé sensibilisés en 2018 dont :

68 médecins généralistes et **11** pédiatres

Depuis le début de l'action en 2014, 700 professionnels sensibilisés



Renforcer les pratiques de prévention et de promotion de la santé

Cancer du col de l'utérus

Sensibilisation des femmes en situation de précarité, à la réalisation du frottis et du suivi gynécologique

*Financement ARS via la Fédération des Acteurs de la Solidarité
En partenariat avec l'URPS Sages-femmes*



Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) et l'Union Régionale des Centres Sociaux (URCS), en partenariat avec les URPS Médecins Libéraux et Sages-Femmes, organisent des **séances d'information auprès des femmes en situation de précarité** dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et Centres Sociaux volontaires de la région.



Animées par un binôme sexologue/sage-femme, ces rencontres **permettent aux femmes de s'exprimer sur des questions liées à leur intimité, à leur sexualité et de recevoir une information** sur l'intérêt du dépistage

L'équipe éducative de ces centres est systématiquement associée à ce projet afin de **permettre un suivi et un accompagnement des femmes dans leurs démarches**

Ces séances permettent de **lancer une dynamique santé dans certaines structures**, en faisant apparaître des ateliers santé tous les mois

→ L'objectif final est de réintégrer ces femmes dans le parcours de soins.

Conduites à risques et/ou addictions

Financement ARS

En partenariat avec les URPS Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens et Sages-femmes

L'objectif de cette action est d'améliorer l'accès à la prévention et à la prise en charge des conduites à risques et/ou addictives dans la région.

Réaliser un **état des lieux des pratiques/attentes et besoins** des professionnels de santé ciblés*

Les **sensibiliser** sur la thématique **"addictions"**

Les attachés d'information de votre URPS se sont rendus aux cabinets des professionnels de santé afin d'y conduire des **entretiens semi-directifs**

* (Médecins généralistes, cardiologues, gynécologues, pneumologues, stomatologues, gastro-entérologues, ORL, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes)

Obésité

→ Obésité de l'enfant

Financement ARS

En partenariat avec les URPS Masseurs-kinésithérapeutes, Pharmaciens et Orthophonistes



La prise en charge initiale et le suivi de la personne obèse relèvent de la médecine de 1^{er} recours. Le rôle des médecins généralistes ainsi que des pédiatres est essentiel dans le dépistage, le bilan, les premières mesures thérapeutiques et le suivi :

Assurer un **dépistage systématique des enfants** pour repérer ceux en surpoids ou en obésité

Prendre en charge les enfants repérés en surpoids afin de prévenir le passage à l'obésité

Accompagner les enfants présentant une obésité et **suivant un programme d'éducation thérapeutique** adapté (en 1^{er} recours, en réseau ou en établissement de santé)

En 2018, votre URPS a poursuivi cette action :

1

Mobilisation des professionnels de santé sur le repérage du surpoids de l'enfant grâce au **passage des Attachés d'Information de votre URPS**

Lors de cette visite, sur votre lieu d'exercice, une **sensibilisation à la thématique obésité** est proposée : de comment aborder la question jusqu'à la prise en charge du risque ultérieur d'obésité.

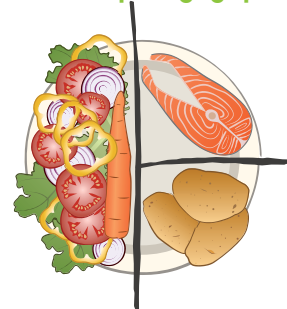
Des **outils sont remis** : une fiche « ressources mobilisables » indiquant les ressources du territoire et accompagnée d'une cartographie.

2

Déploiement de **soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles territorialisées**

Sensibilisation à la thématique obésité : **de l'abord de la problématique jusqu'au diagnostic.**

Remise d'une **fiche « essentiel »** rappelant les grandes notions et d'un **dossier pédagogique.**



→ Parcours de l'adulte en situation d'obésité

Financement ARS

En partenariat avec les URPS Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens et Sages-femmes

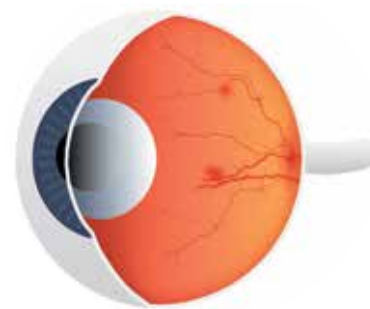
Des **réunions de concertation pluri professionnelles et pluri institutionnelles** ont été organisées afin de :

1. Réaliser un logigramme indiquant les différentes étapes du parcours de soins de l'adulte en situation d'obésité
2. Repérer les points de rupture dans ce parcours
3. Construire des perspectives d'actions afin de lever ces freins.

Rétinopathie diabétique

Financement ARS

En partenariat avec l'URPS Orthoptistes



L'objectif est de favoriser, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, le dépistage de la rétinopathie diabétique chez les patients âgés de 10 à 70 ans, sans rétinopathie connue.

Pour mener à bien ce projet, l'ARS :

→ met à disposition des orthoptistes libéraux



15 rétinographes non mydriatiques mobiles

→ finance la **plateforme de télémedecine** qui permettra de gérer la transmission des clichés, les données médico-administratives, les comptes-rendus, la facturation, etc.

Votre URPS a été associée à la conception de ce dispositif. Celui-ci a été conçu **avec les ophtalmologistes libéraux et s'appuie sur les médecins libéraux** qui prescrivent le dépistage

Les orthoptistes libéraux formés réalisent les clichés au cabinet ou en itinérance (acte reconnu dans leur nomenclature) et les **transmettent via une plateforme à l'ophtalmologiste libéral** lecteur qui procède à une **lecture des clichés**

Votre URPS facilite, **si nécessaire, la prise de rendez-vous chez un ophtalmologiste libéral**

Troubles visuels chez l'enfant

Faciliter l'accès aux soins d'ophtalmologie et d'orthoptie en post-dépistage

Financement ARS

En partenariat avec l'URPS Orthoptistes

Poursuite de l'expérimentation sur Roubaix-Tourcoing pour **favoriser le repérage précoce des troubles visuels et faciliter une prise en charge rapide par les professionnels de santé** concernés sur le territoire (attention, la prise en charge des urgences est exclue).



En 2018, le travail préparatoire pour déployer ce dispositif sur les zones du cambrésis et du boulonnais a été effectué

Santé environnementale

Financement ARS

2 projets sont menés par votre URPS :

Exposition des enfants aux rayons ionisants

Sensibilisation des médecins prescripteurs via le dispositif des attachés d'information (visite aux cabinets des professionnels de santé)

Conseils en santé environnementale et périnatalité

Action de sensibilisation menée auprès des médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, pharmaciens et sages-femmes, via le dispositif des attachés d'information (visite aux cabinets des professionnels de santé).

Les effets de l'environnement sur la femme enceinte et l'enfant et les effets à l'âge adulte sont de plus en plus démontrés. Les scientifiques s'accordent désormais à dire que les polluants environnementaux ont tout particulièrement un effet lors des 1 000 premiers jours de la vie. Les professionnels de santé doivent donc être sensibilisés aux polluants environnementaux afin qu'ils puissent informer et conseiller les futurs et jeunes parents sur les pratiques à suivre et celles à éviter afin d'assurer la bonne santé de l'enfant tout au long de sa vie.

Vaccination des professionnels de santé

Financement ARS

En partenariat avec les URPS Chirugiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Sages-femmes



L'objectif général de cette action est d'**inciter les professionnels de santé à se faire vacciner et à promouvoir la vaccination.**

Pour cela, il est prévu de **réaliser une étude auprès des médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens et sages-femmes de la région** afin :

- de connaître leur statut vaccinal spécifique aux valences ciblées (grippe / coqueluche / rougeole / hépatite B) ;
- d'identifier les freins et leviers à cette vaccination.

En 2018, mise en place des réunions de concertations avec les URPS partenaires du projet

2 focus groupes créés en 2018 afin d'élaborer un questionnaire (qui pourra être déployé à compter de 2020)

Partenaire des autres URPS de la région

Allaitement

Action de l'URPS Pharmaciens, en partenariat avec les URPS Médecins, Orthophonistes et Sages-Femmes



Portée par l'URPS Pharmaciens, cette action se compose de soirées de sensibilisation à destination des professionnels de santé de la région.

L'objectif est de **présenter les problèmes que peuvent rencontrer les mères allaitantes** (insuffisance de lait, douleurs et lésions du mamelon, crevasses, engorgement et mastites, candidose mammaire, abcès) et d'y **apporter des réponses**.

Cosmétiques et périnatalité

Action de l'URPS Pharmaciens, en partenariat avec les URPS Biologistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Médecins et Sages-Femmes

Portée par l'URPS Pharmaciens, cette action permet :

- d'**alerter** le pharmacien **sur les composants chimiques plus ou moins nocifs des produits pour les nourrissons, les femmes enceintes et les femmes allaitantes** à travers un guide pratique remis lors des sessions de formation ;
- de **sensibiliser sur les bonnes pratiques pour réduire l'exposition aux composants chimiques des cosmétiques et aux polluants domestiques cancérogènes** à travers des affiches et brochures d'information ;
- d'**harmoniser les messages délivrés** à travers des sessions de formation auxquelles les médecins libéraux sont conviés.



Antibiogramme ciblé ECBU

Action de l'URPS Biologistes, en partenariat avec les URPS Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Médecins et Pharmaciens

Votre URPS soutient le projet « antibiogramme ciblé ECBU » expérimenté par l'URPS Biologistes dont les objectifs sont les suivants :

- **Mettre en application l'antibiogramme ciblé pour les ECBU et les prestations de conseil en antibiothérapie** dictées par les recommandations des sociétés savantes ;
- **Développer** auprès des prescripteurs **les outils nécessaires permettant le recueil des données** liées au patient pour l'établissement d'un antibiogramme ciblé ;
- **Élargir l'antibiogramme ciblé à l'ensemble des germes responsables d'infection urinaire.**



Risque cardio-vasculaire

Action de l'URPS Pharmaciens, en partenariat avec l'URPS Médecins



L'URPS Pharmaciens a mis en place une action de repérage-dépistage ciblé des maladies cardio-vasculaires (MCV) via le repérage des facteurs de risque par les pharmaciens.

L'objectif premier est d'**identifier les patients à risque de maladies cardio-vasculaires, y compris ceux hors parcours de soins et leur proposer un dépistage en officine des facteurs de risque** (questionnaire recherche de risque, mesure de la tension, de la cholestérolémie totale et HDL, de la glycémie, du périmètre abdominal et le calcul de l'IMC) **tout en respectant le parcours de soins** (les patients repérés à risque sont orientés par les pharmaciens vers les médecins afin qu'ils puissent juger s'il est

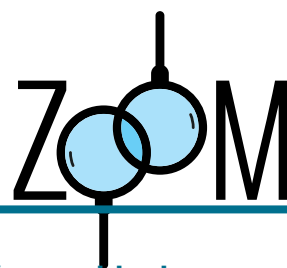
nécessaire de vérifier la présence d'un diabète, d'une hypertension, voire une maladie cardio-vasculaire par des examens complémentaires).

L'enjeu principal est de prévenir l'entrée dans la maladie, prévenir et retarder la survenue de complications.

Promouvoir et défendre les actions et la place des libéraux dans l'organisation du système de santé !

Financement URPS Médecins Libéraux

Le rôle de votre URPS est de faire entendre la voix des médecins libéraux dans le cadre du Programme Régional de Santé (PRS) et de ses déclinaisons. Elle est au service des médecins libéraux afin d'organiser au mieux l'offre de soins libérale pour répondre aux besoins de leurs patients.



En veillant à une organisation rationnelle et cohérente avec l'ensemble du système, compatible avec l'activité libérale et justement indemnisée

Concernant la Permanence Des Soins :

- Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins et des transports sanitaires (CODAMUPS) ;
- Sous comités des Transports Sanitaires du CODAMUPS ;
- Fédération des Associations de la Permanence des Soins ;
- Travaux sur la Permanence Des Soins en Ambulatoire et en Établissement de Santé (PDSA, PDSES) (Cf. page 19 pour le détail) ;
- Travaux sur le zonage (Cf. page 20 pour le détail).

Concernant l'amélioration des pratiques :

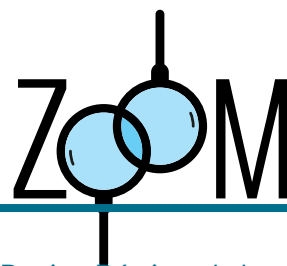
- Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins (IRAPS) : votre URPS en est membre de droit. L'objectif de cette instance est l'amélioration de la pertinence des soins dans la région si nécessaire ;
- Conseil d'administration du Réseau Santé Qualité

Concernant la télémédecine :

- GIP Sant& Numérique : représentation au sein des différentes instances de Sant& Numérique. **Le Dr Yves Bachelet, Président de la Commission Système d'informations à l'URPS Médecins Libéraux, a été élu en janvier 2018 Président du GIP Sant& Numérique Hauts-de-France.**
- Comité Stratégique Régional des Systèmes d'informations de Santé (CORSSIS) : participation à l'élaboration et à l'écriture du Schéma Directeur des Systèmes d'Information de santé ; aux instances liées à l'élaboration du premier volet de ce schéma ; aux Commissions du CORSSIS ; Présidence de la Commission « Déclinaison des projets d'initiative régionale en lien avec le Programme Régionale de Santé ».
- Programme Régional de Transformation Digitale du Système de Santé (PREDICE) : Soutien à l'interopérabilité des outils (Cf. page 15 pour le détail).
- Services Numériques d'Appui à la Coordination (SNACs) : comité de pilotage, comité opérationnel, comité technique

En assurant une représentation institutionnelle au plus près des territoires

- Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie (CRSA) plénière et ses 3 Commissions Spécialisées : Offre De Soins (CSOS), Médico-Social (CSMS) et Prévention (CSP) ;
- Instances de démographie sanitaire territorialisée : 9 Conseils Territoriaux de Santé (CTS) : Aisne Nord Haut de Somme, Aisne Sud, Artois Douaisis, Hainaut Cambrésis, Littoral, Métropole Flandre Intérieure, Oise Est, Oise Ouest et Somme ; ainsi que les Contrats Locaux de Santé (CLS).
- MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. Votre URPS participe depuis 1 an aux tables tactiques afin d'affirmer le rôle des libéraux.
- Structure de gestion pour le dépistage des cancers : Votre URPS est présente avec pour but d'optimiser la participation des médecins libéraux aux dépistages organisés des cancers. 2018 a été l'année de fusion de l'ensemble des structures de gestion des dépistages organisés des cancers de notre région (ADCN, ADECASO, ADEMA, Aisne Préventis et Opaline 62). Depuis le 1^{er} janvier 2019, ils forment le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) des Hauts de France.
- Guichets Uniques (Cf. page 8 pour le détail).



En assurant des représentations régionales dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS) Hauts-de-France 2018-2022 et ses déclinaisons :

Participation à des **groupes de travail** (par exemple : psychiatrie en santé mentale, antibiothérapie, douleur chronique, etc.)

2018 a été marquée par les travaux de veille, de suivi et de mise en œuvre des actions.

D'autres représentations régionales sont assurées au sein de :

- Commission régionale de la périnatalité et de la petite enfance
- Comité Régional de suivi du Plan Maladies Neuro Dégénératives (CRPND) (Alzheimer, Parkinson et sclérose en plaque)
- Programme national Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA)
- Comité de coordination du Réseau régional de la mémoire MEOTIS
- Réseau Régional de Cancérologie Onco Hauts-de-France

D'une manière générale, développer le rôle de votre URPS en tant que partenaire institutionnel à part entière !

Assemblée

Bureau

Directions thématiques

En lien avec la Directrice

Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique

Responsable

Sabine VERROUL

Responsable ETP

Marine HOULLIER

Chargés de mission

Lyse MOURAND

Ryad MAUDRBACCUS

Assistants

Samira LAKRAD

Anne HU

Systèmes d'information et communication partagées

Responsable

En cours de recrutement

Chargés de mission

Stéphanie CUISSETTE

Audrey CHARLET

Assistante

Anne CAILLERET

Offre de soins, permanence des soins, veille sanitaire

Responsable

Marion GURRUCHAGA

Responsable thématique

Jérôme NARCY

Chargés de mission

David PEUVREL

Audrey CHARLET

Stéphanie CUISSETTE

Assistante

Amandine DA CUNHA

Médico-social et culture qualité

Responsable

Lesley MARQUIS

Chargés de mission

Ryad MAUDARBACCUS

Assistante

Samira LAKRAD

Attachés d'information

Sami YACoub (**Coordinateur**)

Nathalie LEFEBVRE, Hélène LOISON, Annabelle THIBAUT

Commission thématique

Commission thématique

Commission thématique

Commission thématique

Comité de suivi

Comité de suivi

Comité de suivi

Comité de suivi



Instances politiques (composée d'élus)



Lieux d'application (déclinaison technique)

e générale

eau

Stratégie et prospective

En lien avec la Directrice

Commission généralistes

Commission autres spécialistes

Groupes syndicaux

Fonctionnement général

Commissions internes au fonctionnement

Commission de contrôle
Règlement Intérieur

Directrice

Caroline DE PAUW

Assistante Direction

Carine JONVILLE

Assistant comptable

Kavitharan SELVATHURAI

**Mission des affaires
publiques et
institutionnelles et projets
transversaux**

Directrice

Caroline DE PAUW

Assistante de Direction

Carine JONVILLE

**Gestion administrative
et financière, ressources
humaines**

Directrice

Caroline DE PAUW

Responsable RH

Jeanne FLAMENT

Chargée de mission

Emmanuelle WERBROUCK

Assistants de Direction

Carine JONVILLE

Anne CAILLERET

Assistant comptable

Kavitharan SELVATHURAI

Communication

Responsable

Aude GRIMONPREZ

Assistante

Amandine DA CUNHA

Retrouvez toutes les coordonnées sur le site de votre URPS :
www.urpsml-hdf.fr/corps-administratif-de-lurps-ml-hauts-de-france/

Bureau



Président

Dr Philippe CHAZELLE

Stomatologue
Lille
Collège 2 - CSMF



Vice-Présidente

Dr Françoise COURTALZAC

Médecin généraliste
Lacroix Saint Ouen
Collège 1 - FMF



Vice-Président

Dr Dominique PROISY

Pneumologue
Soissons
Collège 3 - CSMF



Trésorier

Dr Bertrand DEMORY

Médecin généraliste
Armentières
Collège 1 - CSMF



Trésorier adjoint

Dr José BRASSEUR

Néphrologue
Rouvroy
Collège 3 - CSMF



Secrétaire

Dr Jean-Paul KORNOBIS

Médecin généraliste
Lille
Collège 1 - SML



Secrétaire adjointe

Dr Bénédicte VERMOOTE

Médecin généraliste
Mouvaux
Collège 1 - SML



Secrétaire adjoint

Dr Jean-Charles GUILBEAU

Radiologue
Rouvroy
Collège 3 - CSMF

Assemblée générale

Instance décisionnelle composée de 60 médecins libéraux élus

Collège 1 - Médecin généralistes

Dr Denis ARZUR (FMF, 59, Denain)
Dr Marc BAYEN (MG France, 59, Guesnain)
Dr Lydia BERTRAND (SML, 80, Amiens)
Dr Richard CASSÉ (CSMF, 60, Gouvieux)
Dr Joël CHAZERAULT (SML, 62, Lens)
Dr Pierre-Marie COQUET (CSMF, 59, Maubeuge)
Dr Françoise COURTALZAC (FMF, 60, Lacroix Saint-Ouen)
Dr Vincent COUVREUR (CSMF, 59, Masnières)
Dr José CUCHEVAL (CSMF, 60, Liancourt)
Dr René-Claude DACQUIGNY (CSMF, 62, Saint-Omer)
Dr Bertrand DEMORY (CSMF, 59, Armentières)
Dr Franck GARATE (CSMF, 80, Amiens)
Dr Pierre GHEERAERT (MG France, 59, Roubaix)
Dr Alexis GODRON (FMF, 62, Arras)
Dr Franco GRACEFFA (FMF, 62, Wailly)
Dr Christophe GRIMAUZ (FMF, 60, Pierrefonds)
Dr Nathalie HENRIC (FMF, 62, Saint-Laurent-Blangy)
Dr Georges JUNG (FMF, 60, Compiègne)
Dr Jean-Paul KORNOBIS (SML, 59, Lille)
Dr Xavier LAMBERTYN (FMF, 60, Lachapelle-aux-Pots)
Dr Anne-Sophie LEGRAND DESEINE (CSMF, 59, Tourcoing)
Dr Jean-Luc MONTREUIL (CSMF, 59, Lys-lez-Lannoy)
Dr Jean-Jacques MORISSEAU (MG France, 02, La-Ferté-Milon)
Dr Fabrice PATTE (MG France, 62, Dainville)
Dr Dominique PEYRAT (MG France, 59, La Madeleine)
Dr Philippe TREHOU (FMF, 02, Guise)
Dr Bénédicte VERMOOTE (SML, 59, Mouvaux)
Dr Philippe VERON (FMF, 60, Tracy-le-Mont)
Dr Abdelouahab ZARAA (MG France, 02, Tergnier)

Collège 2 - Spécialistes (chirurgie, anesthésie, réanimation, gynécologie obstétrique)

Dr Emmanuel ATTAL (LE BLOC, 60, Compiègne)
Dr Yves BACHELET (SML, 80, Amiens)
Dr Nicolas BERTHON (LE BLOC, 59, Lille)
Dr Philippe CHAZELLE (CSMF, 59, Lille)
Dr Dominique FOSSATI (LE BLOC, 59, Valenciennes)
Dr Jean-Christophe MARTINOT (LE BLOC, 59, Lille)
Dr Frédéric MEAUX (FMF, 62, Beuvry)
Dr Christophe MONNIN (LE BLOC, 59, Lille)

Collège 3 - Spécialistes (autres spécialités)

Dr Laetitia BEGUIN (SML, 80, Amiens)
Dr Pierre BETERMIEZ (FMF, 60, Compiègne)
Dr Marie-Françoise BOURDELLE HEGO (FMF, 62, Béthune)
Dr José BRASSEUR (CSMF, 62, Rouvroy)
Dr François-Marie CARON (CSMF, 80, Amiens)
Dr Jean-Christophe DELESALLE (SML, 62, Saint-Martin-Boulogne)
Dr Sylvie DUJARDIN (FMF, 62, Arras)
Dr Florence FICHOT (SML, 62, Rouvroy)
Dr Peggy FOURNIER (CSMF, 59, Lille)
Dr Jean-Charles GUILBEAU (CSMF, 62, Rouvroy)
Dr Isabelle HENRY (CSMF, 62, Rouvroy)
Dr Laurent PETYT (CSMF, 62, Beuvry)
Dr Dominique PROISY (CSMF, 02, Soissons)
Dr Nicole REIX-BRANCHE (FMF, 80, Amiens)
Dr Pierre-François ROBACHE (CSMF, 02, Saint-Quentin)
Dr Mathieu SABATIER (SML, 59, Lille)
Dr Jérémie SAVAGE (SML, 59, Lille)
Dr Bruno STACH (CSMF, 59, Valenciennes)
Dr Eric VAILLANT (CSMF, 59, Marcq-en-Barœul)
Dr Thierry WIART (CSMF, 59, Armentières)
Dr Pierre WYREMBLEWSKI (CSMF, 02, Saint-Quentin)

État financier

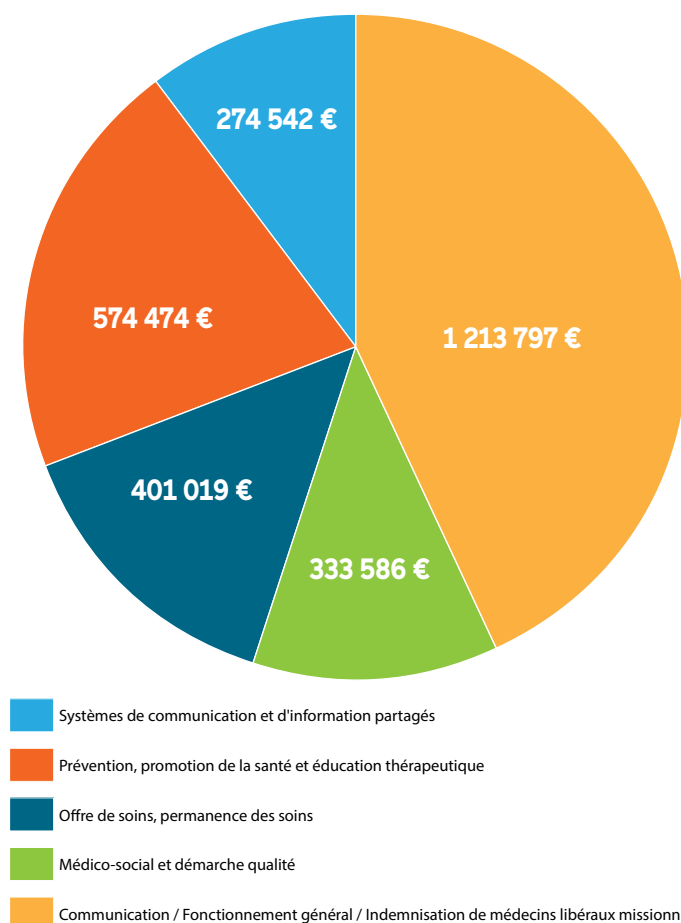
Les dépenses globales d'activité pour 2018 se sont portées à 2 807 418 euros :

- Communication / Fonctionnement général / Indemnisation des médecins libéraux missionnés pour vous représenter dans les diverses instances (1 213 797 euros) ;
- Médico-social et démarche qualité (333 586 euros) ;
- Offre de soins, permanence de soins (401 019 euros) ;
- Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique (574 474 euros) ;
- Systèmes de communication et d'information partagés (274 542 euros) ;

Ces activités ont été financées grâce à :

- Vos cotisations qui ont représenté en 2018 : 1 616 821 euros ;
- Un Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Une contribution de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) sur les activités validées par unanimité syndicale (Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et télémédecine).

Dépenses globales d'activité pour 2018



Les comptes sont disponibles sur simple demande auprès du secrétariat :

contact@urpsml-hdf.fr



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX



118 bis Rue Royale
59800 Lille



Tél. 03 20 14 93 30
Fax 03 20 14 93 31



contact@urpsml-hdf.fr
www.urpsml-hdf.fr